



— devant "LE VRAI CANARD."

CONDITIONS :

ABONNEMENT.

UN AN, 50 Cts
 SIX MOIS 25 Cts
 LE NUMERO 1 Ct.
 Strictement payable d'avance.

Le Grognard se vend 8 centins la douzaine aux agents qui devront faire leurs paiements tous les mois.

10 par cent de commission accordés aux agents pour les abonnements qu'il nous feront parvenir.

Les frais de port sont à la charge de l'Editeur.

H. BERTHELOT

Bureau : 23, 25 Rue Ste. Thérèse.
 En face de l'Hôtel du Canada
 Boite 2144 P. O., Montréal

FEUILLETON DU "GROGNARD"

MADAME PANTALON

XX

UNE CAUSE A DEFENDRE.

Non, madame, il n'est pas malade celui là. il n'a pas l'air malheureux, il dit qu'il voudrait vous consulter pour un procès...

—Un procès! oh! c'est bien différent! fais-le vite entrer, alors... Une cause à défendre!... mais c'est ce que je brûlais d'avoir depuis longtemps, et pour cela je n'ai pas besoin de l'avis de mon comité. Va chercher le plaideur, c'est dans mon cabinet que je veux le recevoir.

Aglaé amène bientôt un vieux paysan, à l'air sournois et cauteleux, qui salue à chaque instant, et dont le dos est voûté à faire croire qu'il est bossu. Il s'appuie sur un vieux bâton de coador, bien qu'il paraissent encore vigoureux, mais il traîne ses paroles comme ses pas.

Cézarine lui indique une chaise en disant:

—Asseyez-vous, monsieur...

—Oh! madame est bien hon-



LA COALITION IMPOSSIBLE.

Mousseau.—Entrez, messieurs, je vous laisserai occuper ce bel appartement.

Mercier, Ross et de Boucherville.—Oui, à une condition. Nous voulons savoir ce qu'il y a en arrière de ce rideau. Une petite enquête, seulement.

nête... C'est pas la peine... je peux parler debout!...

—Mais non, je ne veux pas que vous restiez debout... asseyez-vous, vous dis-je...

—Jé n'oserons jamais devant madame...

—Ah! sapristi! asseyez-vous, ou je vous fais flanquer à la porte!...

Le paysan s'assied, tient son bâton entre ses jambes, son chapeau sur ses genoux, et regarde le plafond.

—Comment vous nommez-vous, d'abord?

—Crapoussier, pour vous servir...

—Vous êtes de Brétigny?

—Je suis de Noyon, mais je sommes venu habiter Brétigny depuis que j'y avons acheté quelques bouts de terrain.

—Et vous avez un procès?...

—Et mon Dieu, oui!... Je ne les aime guère pourtant; mais il y a des gens qui sont si peu raisonnables!

—Voyons, expliquez-moi votre affaire.

—Je vas vous conter ça... car vous avocate, n'est-ce pas?

—Soyez tranquille, je plaiderai votre cause tout aussi bien et mieux que beaucoup d'avocats!

—Et gratis... On m'a ben dit que vous y alliez gratis... C'est un monsieur de Paris... que j'avais rencontré chez le père Matois, qui m'a dit: Mais allez donc au château consulter madame Pantalon; elle vous plaidera votre affaire sans vous demander d'honoraires.. Alors, moi, je suis tout de suite venu.

—Ah! c'est un monsieur de Paris qui vous a dit cela... Ce doit être M. Fouillac?

—Je ne sais pas son nom.

—N'importe, il ne vous a pas trompé, je ne fais pas payer mes services. Mais expliquez-moi donc votre affaire.

—M'y v'là! Nous disons que j'ai un terrain tout à côté de celui de François Lupot... un laboureur qui est ben plus riche que moi... vu que je ne le suis pas... et c'est vilain à lui de chicaner un pauvre homme, qui est tout seul avec sa servante et ses vaches, tandis que lui il a sept enfants, sans compter sa femme qui est capable de lui en faire encore... et ses chiens et ses parents...

—Arrivez donc à votre procès.

—J'y arrive tout doucement. C'est que, voyez-vous, ça date de loin... parce que les procès, faut pas croire que ça vient tout seul et tout naturellement: oh! que hennil ça se manigance de ben-

longtemps d'avance... et je sommes ben sûr que François Lupot se disait depuis des années: «Faut que je fasse un procès au père Crapoussier... ça me réjouira.»

—Pourquoi pensez-vous cela? Ce François Lupot avait-il des motifs de haine contre vous?

—Peut-être ben! on ne sait pas!... D'abord, une fois, je lui avais prêté mon cheval et il me l'a rendu boiteux; vous sentez que je l'ons attaqué en justice pour cela... il a été condamné à me payor dix écus. Une autre fois, il a un arbre qui penche sur mon mur et qu'il ne fait pas échec-ailler; ça pouvait me donner des cheuilles, je l'ai fait citer chez le maire pour ça. Une autre fois, en passant devant ma maison, sa charrette se brise, une roue écrase deux de mes dindons qui se promenaient par là. Ah! dame! je l'ai encore attaqué pour qu'il me paye mes diudons...

—Dans tout cela, il me semble que c'est toujours vous qui faites des procès a votre voisin.

—Oui, mais c'est lui qui en était cause, c'est lui qui me faisait les méchancotés!... Oh! c'est un finaud!... un renard!... mais cette fois c'est lui qui a commencé, le sournois!... et vous allez voir comme c'est mal de sa part!

—J'attends que vous arriviez à la cause de votre débat.

Le paysan plaideur continue: —Mon terrain n'était séparé de celui de Lupot que par un petit sentier où il ne poussait rien... j'avons planté des pommes de terre au bord... de mon côté! seulement les pommes de terres se sont étalées... on ne voyait plus le sentier... c'est pas ma faute! mais François Lupot a déjà commencé à dire que j'empietais sur son terrain... c'est pas vrai! et d'abord le sentier n'est pas plus à lui qu'à moi. Comme mes pommes de terre gagnaient toujours, j'avons repoussé le sentier plus en avant... fallait bien qu'on puisse passer. Mais ce chicancier de Lupot a dit que je faisais le sentier sur son terrain et qu'a-